HABITAT

De nouvelles aides pour rénover votre logement avec Grand Lac !

Publié le 01 novembre 2026



De nouvelles aides pour rénover votre logement avec Grand Lac !

Vous avez un projet de rénovation ? Grand Lac renouvelle son dispositif d'accompagnement et propose de nouvelles aides financières aux propriétaires du territoire. Rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, confort d'été ou encore remise en location : plusieurs types de travaux peuvent bénéficier d'un accompagnement et de subventions.

Je Rénove Grand Lac 2 : un accompagnement renforcé

Lancé en octobre 2026 pour une durée de quatre ans, le dispositif **Je Rénove Grand Lac 2** prend la suite du programme engagé en 2022. Son objectif : poursuivre l'amélioration du parc de logements privés et accompagner les propriétaires à chaque étape de leur projet.

Conseils neutres et gratuits, accompagnement technique et recherche de financements : les équipes dédiées vous aident à concrétiser vos travaux.

Quels travaux peuvent être accompagnés ?

Plusieurs thématiques sont concernées :

- **Rénovation énergétique :** isolation, ventilation, chauffage, menuiseries… Grand Lac accompagne les projets de rénovation globale visant à améliorer la performance énergétique du logement. Une aide est également possible pour le remplacement du système de chauffage.
- **Adaptation à la perte d'autonomie :** remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier ou d'équipements facilitant le quotidien, pour favoriser le maintien à domicile.
- **Confort d'été :** installation de brasseurs d'air ou de protections solaires pour limiter la surchauffe des logements pendant les périodes estivales.
- **Lutte contre l'habitat dégradé :** réalisation de travaux pour améliorer la sécurité, la salubrité et la qualité des logements.
- **Propriétaires bailleurs :** accompagnement pour remettre un logement en location, réaliser des travaux de mise aux normes et mobiliser des aides financières. Des avantages fiscaux et des garanties peuvent également être proposés sous certaines conditions.

Comment bénéficier de ces aides ?

Un premier rendez-vous permet d'étudier votre projet et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Pour un projet de rénovation énergétique :
04 56 11 99 00 – info@faire73.fr

Pour un projet d'adaptation du logement, de lutte contre l'habitat dégradé ou pour les propriétaires bailleurs :
04 79 33 21 26 – grandlac@urbanis.fr

Vous avez un projet de travaux ? Renseignez-vous avant de vous lancer pour connaître les aides disponibles !

Retrouvez les informations complètes sur les aides et les liens pour faire vos demandes de subvention ici !

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.